



adhérents

Que se passe-t-il dans les territoires ?

INTERVIEW ADHÉRENTS

Simon REY,
Avocat au sein d'ADAMAS,
expert en droit de
l'intercommunalité et du
fonctionnement des collectivités
territoriales et de leurs satellites

©Adamas.Jeanluc Mege Photography



QUELLES SONT VOS PLUS GRANDES RÉALISATIONS ET VOS PLUS GRANDS PROJETS ?

« Question délicate... mais avouons que nous sommes fiers d'assister la Métropole de Lyon depuis plusieurs années sur de nombreux sujets institutionnels et énergétiques. De même, accompagner les villes d'Evry et de Courcouronnes dans la création de leur commune nouvelle a été une grande réussite. Enfin, nous avons encore une forte activité auprès de nombreuses structures intercommunales dans la prise des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines ainsi que dans la mise en œuvre de ces compétences. Pour tous ces sujets, qui nécessitent de mettre en œuvre plusieurs compétences juridiques au sein du cabinet, notre double culture droit public /droit privé est un atout. ».

QUE VOUS APPORTE AMORCE ?

« Adhérent depuis bientôt 20 ans, nous avons plaisir à participer aux nombreux événements organisés par l'AMORCE, et à échanger avec ses équipes juridiques qui ont une vision riche et pratique des métiers. Nous avons la même vision commune de proposer des solutions opérationnelles à nos clients. ».



PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE STRUCTURE ?

« Les 60 avocats d'ADAMAS accompagnent les entreprises, les collectivités territoriales et leurs satellites depuis plus de 50 ans. Nous fournissons à nos clients un conseil et une assistance juridique à haute valeur ajoutée répondant à leurs besoins opérationnels. Nous désirons être au plus près de nos clients, en témoignent nos implantations à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux et Rennes. Nous sommes heureux d'être classés parmi les meilleurs cabinets spécialisés en droit public des affaires et en énergie ; nous disposons également d'une expertise reconnue en matière de déchets, d'eau et d'assainissement, en transport/ mobilité, en coopération intercommunale, en fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs satellites. ».



Vous venez de mettre en service un équipement important, de démarrer ou de terminer une étude structurante, d'effectuer le bilan d'un plan d'actions ? Faites-le nous savoir en transmettant vos communiqués et messages à amorce@amorce.asso.fr